



Conseillers en exercice	45
Présents	35
Nombre de pouvoirs	7
Votants	42

## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 119

### DM 1 DU BUDGET ANNEXE SPANC

Séance du 14 décembre 2023



L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 18H30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences d'Aubusson, au nombre de 35, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 décembre 2023.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs**

BERTIN Valérie ; COLLET-DUFAYS Céline ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc ; DEBAENST Catherine ; LHERITIER Laurent ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DETOLLE Alain ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; MOUTARDE Jacques ; PENAUD Corinne ; LABOURIER Dominique ; NICOUX Renée ; ESTERELLAS Philippe ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène (arrivée au point 6 à partir de 19h47) ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; MERIGOT Pascal ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52) ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier

#### **ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs**

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAGENBACH Nadine à HAYEZ Marie-Françoise (jusqu'à 19h47) ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; LABARRE Jacqueline à NICOUX Renée ; DUGAUD Isabelle à ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick à DUCOURTIOUX Stéphane ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** ROGER Thierry ; CHABANT Evelyne ; FOURNET Marie-Hélène (absente jusqu'à 19h47), JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52)

Afin de financer ces admissions en non-valeur, il est proposé de créer une provision pour risques et charges, elle-même financée cette année par l'augmentation des recettes de redevances du SPANC.

Lors d'un précédent Conseil, le règlement intérieur du SPANC a été revu dans le but de définir la procédure de sollicitation des usagers du SPANC afin qu'ils acceptent les contrôles et la procédure de récupération auprès des contribuables du SPANC des pénalités en cas de non-respect. Ces procédures entraînent des frais supplémentaires (frais d'affranchissements et frais bancaires), mais permettent dans le même temps de constater une hausse de la recette des redevances.

Il est donc proposé quelques réajustements de dépenses et de recettes en fonctionnement, ainsi qu'une inscription de 0,05 € en opération d'ordre afin de régulariser un suramortissement, le tout financer par une augmentation de la recette des redevances (2 805 €).

Il est ainsi proposé, en annexe, une DM 1 en augmentation, équilibrée en dépenses et en recettes, à hauteur de 5 190,10 €.

**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**  
**POUR : 42**  
**Adopté à l'unanimité**

Après avoir délibéré le Conseil communautaire :

- **VALIDE le projet de DM1 du budget annexe SPANC tel que proposé en annexe.**

Ainsi fait et délibéré le 14 décembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

